Image not found or type unknown

deces de mon grand pere,problemes de succession

Par **pidoune84**, le **12/04/2012** à **15:04**

Bonjour,
mon grand pere vient de deceder et je suis son unique heritiere (car il navait qu'une fille,ma maman,qui est decédée)
il ne vit plus avec sa femme (qui nest pas ma grand mere) mais il etait toujours marié sous le regime de separation des biens...
sur le testament il me laisse tout ses biens....
je nai pas encore de rdv chez le notaire donc ma question est la suivante:
a telle des droits sur ses biens fiinanciers ? (assurances vie,comptes en banques etc...) et etait il obligé de lui laisser lusufruit d'une de ses maisons? (elle etait avec lui pour largent et cest quelquun de tres venal donc c'est pour savoir a quoi mattendre) merci de vos reponses davance

Par **Afterall**, le **12/04/2012** à **15:26**

Bonjour,
Il va falloir savoir si votre grand père a entendu rayer son conjoint de la liste de ses héritiers. Par testament authentique, il avait ainsi la possibilité de la priver de tout droit dans sa succession.
Vu leurs relations, je doute par ailleurs que votre grand père en ait fait la bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés